



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné, greffier de cette ville, que conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville d'Alma pour l'année 2018 a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2017.

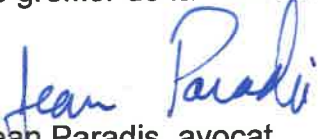
**AVIS PUBLIC** est également donné que ces séances se tiendront à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, et qu'elles débuteront à 19 h, aux dates suivantes :

✓ 15 janvier 2018;	
✓ 5 février 2018;	✓ 19 février 2018;
✓ 5 mars 2018;	✓ 19 mars 2018;
✓ 3 avril 2018; (lendemain du Lundi de Pâques)	✓ 16 avril 2018;
✓ 7 mai 2018;	✓ 22 mai 2018; (lendemain de la Fête des Patriotes)
✓ 4 juin 2018;	✓ 18 juin 2018;
✓ 3 juillet 2018; (lendemain de la Fête du Canada)	
✓ 6 août 2018;	
✓ 4 septembre 2018; (Lendemain de la Fête du travail)	✓ 17 septembre 2018;
✓ 1 <sup>er</sup> octobre 2018;	✓ 15 octobre 2018;
✓ 5 novembre 2018;	✓ 19 novembre 2018;
✓ 3 décembre 2018;	✓ 17 décembre 2018.

Ce calendrier est également diffusé sur le site Internet de la Ville à [www.ville.alma.qc.ca](http://www.ville.alma.qc.ca).

Donné à Alma,  
ce 13 décembre 2017.

Le greffier de la Ville d'Alma

  
Jean Paradis, avocat